







SciencesPo







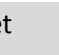
Transition Écologique

Bilan du plan d'action 2020-2023






Novembre 2023

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Étudier la faisabilité d'un bilan des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels	Impact estimé dans le Bilan Carbone ; Bilan annuel précis grâce aux données de l'agence de voyage	Instaurer un bilan annuel par service	Pas de visibilité sur les déplacements financés en dehors du marché Sciences Po	
Inform er nos communautés sur le volume de nos déplacements	Communication aux salariés en 03/2021 et 01/2023	Communiquer régulièrement sur les avancées		
Optimiser la politique voyage pour développer les déplacements en train	Train obligatoire pour les trajets inférieurs à 4h	Poursuivre la révision de la politique voyage (augmenter la limite des 4h)	Le campus de Menton est situé à plus de 4h de train	
Encourager le recours à la visioconférence	Généralisation du zoom et de l'hybride avec la crise sanitaire	Généraliser les premiers entretiens d'embauche des chercheurs en zoom	Ne pas remplacer complètement le présentiel (convivialité, réseau...)	
Améliorer l'offre de stationnements vélo et faciliter les achats d'occasion et la réparation sur nos campus, notamment par la mise en place de partenariats	Augmentation de l'offre de stationnement (doublement des espaces de stationnement rue St Guillaume, local à vélo à Saint Thomas); Ateliers de réparation organisés par Sciences Pistes Cyclables	Poursuivre les échanges avec la mairie pour augmenter le stationnement à proximité de Sciences Po	Pas de possibilité d'augmenter l'offre de stationnement au sein des bâtiments de Sciences Po	
Mettre en place un mécanisme de quotas carbone pour les déplacements administratifs et de la recherche	Cadrage et implication de services test	Lancement de la phase test, puis généralisation à tous les services de Sciences Po se déplaçant	Les déplacements internationaux sont encore très valorisés dans le monde de la recherche	






- Les déplacements professionnels sont le principal poste d'émissions de Sciences Po : c'est donc un axe de travail prioritaire.
- Il a donc été décidé de dépasser l'ambition affichée dans le plan d'action, en travaillant à la mise en place d'un mécanisme de quotas carbone.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Réaliser un bilan énergétique de nos bâtiments et mettre en place un suivi régulier des consommations d'eau et d'énergie	Mise en place d'un outil de suivi des fluides ; Réalisation d'audits énergétiques sur le campus parisien	Réaliser l'audit énergétique du 30SG et en région		
Mener des actions pédagogiques auprès de nos communautés pour réduire les consommations électriques	Sensibilisation aux éco-gestes dans le cadre du plan de sobriété énergétique	Communiquer régulièrement sur les éco-gestes		
Améliorer la performance thermique des bâtiments	Remplacement chaudière du 30SG (~55% d'émissions); 55 robinets thermostatiques installés au 13U Label HQE Saint Thomas (isolation chaux-chanvre, GTB...) Raccordement aux réseaux de chaud et froid urbains	Mettre en oeuvre les mesures recommandées par les audits énergétiques	Bâtiments / équipements anciens et classés monuments historiques ; Prise en main de la GTB à Saint Thomas	
Maîtriser notre utilisation de l' éclairage	Remplacement des éclairages par des LED et installation de détecteurs de mouvements			
Réduire notre consommation d'eau	Installation de robinets temporisés dans les sanitaires ; Installation de chasses d'eau double débit			
Se conformer au décret tertiaire	Déclaration des bâtiments assujettis et des consommations associées	Atteindre les objectifs fixés par le décret		
Mettre en oeuvre un plan de sobriété énergétique	Mise en oeuvre du plan et réduction des consommations énergétiques de 22% sur l'hiver 2022-23	Pérenniser les bonnes pratiques		






- Les émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments sont presque aussi importantes que celles des déplacements professionnels, et constituent les scopes 1 et 2 de Sciences Po, sur lesquels nous devons agir au plus vite.
- Le contexte réglementaire et la crise énergétique nous ont de plus poussé à accélérer nos ambitions.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Réaliser un état des lieux de notre pollution numérique (stockage mails, serveurs, drive, site)	Premier bilan effectué dans le bilan carbone	Bilan à approfondir dans le prochain bilan carbone	Disponibilité des données	
Actions pédagogiques pour sensibiliser nos communautés aux impacts environnementaux du numérique et information sur l'utilisation possible de moteurs de recherche alternatifs	Formation pollution numérique et fresque du numérique au réseau des correspondants ; Programme de remise en forme numérique diffusé aux salariés	Publier un guide de bonnes pratiques plus complet		
Limiter le stockage des données informatiques (drive, site internet) et l'échange de fichiers (mails), notamment en développant les bonnes pratiques	Diffusion de bonnes pratiques ; Communication ciblée aux personnes stockant le plus et suspension de comptes	Politique de stockage et suppression des données ; Organiser des digital cleanup days	Hausse des données stockées malgré la diffusion des bonnes pratiques (300 à 600 To en 2 ans)	
Promouvoir une gestion raisonnée du parc d' équipement informatique et audiovisuel et limiter les remplacements en allongeant la durée de vie des équipements	Durée de vie des équipements informatiques allongée à 6 ans minimum; Arrêt du déploiement d'écrans d'affichage devant les salles de cours (Dijon par ex)	Définir une politique d'achats raisonnés et d'attribution des équipements	Salles déjà équipées	
Garantir le reconditionnement et / ou recyclage des équipements en fin de vie	Récupération par un organisme spécialisé de tous les équipements en fin de vie			





- Bien que les émissions liées au numérique ne soient pas aisément mesurables, leur importance croissante impose d'en faire un axe de travail majeur.
- La limitation du stockage des données et la gestion raisonnée des équipements informatiques et audiovisuels resteront des enjeux prioritaires pour les années à venir.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Réaliser un état des lieux de notre consommation de plastique à usage unique	80 000 bouteilles d'eau en plastique achetées par an avant 2020			
Sensibiliser nos communautés à la pollution plastique (organisation d'ateliers zéro déchet, « Do it Yourself » et de journées de clean walking à destination des étudiants et des salariés)				
Supprimer les achats de bouteilles d'eau en plastique, augmenter le nombre de fontaines à eau et encourager l'utilisation de carafes	Suppression des achats de bouteilles par ScPo depuis 2020 (80 000 bouteilles économisées / an) ; Installation de 93 fontaines à eau et achat de carafes pour les événements en amphithéâtres			
Disposer de distributeurs automatiques acceptant les contenants personnels	Contenants acceptés dans tous les distributeurs ; Gobelets en plastiques remplacés par des gobelets en carton recyclables			
Réduire l'utilisation de la vaisselle jetable dans les prestations alimentaires (cafétérias, traiteurs)	Récupération des thermos par les traiteurs ; CROUS : bouteille d'eau du menu étudiant remplaçable par un fruit et contenants personnels acceptés	Poursuivre les négociations avec le CROUS	Espace de stockage non disponible pour stocker la vaisselle réutilisable des traiteurs	





- Compte tenu du faible impact du poste "déchets" dans le bilan carbone (42tCO2 sur 11 574tCO2), cet objectif n'a pas été priorisé.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Réaliser un état des lieux de notre consommation de papier	Statistiques collectées pour le Bilan Carbone : 21 602 ramettes de 500 feuilles achetées en 2019 et 179 tonnes consommées par le service reprographie			
Sensibiliser et former les utilisateurs pour limiter les impressions au strict nécessaire				
Renforcer la politique d'impression : limiter la possibilité d'impression couleur (quotas ou autorisations personnelles) et s'assurer que l'impression en noir et blanc et en recto/verso est paramétrée par défaut sur l'ensemble de notre parc	Impression N&B et R /V paramétrée par défaut ; Limitation des imprimantes couleur	Limiter les impressions des salariés en réduisant les besoins (dématérialisation des processus métier, parapheur électronique...)		
Réduire le nombre de publications institutionnelles imprimées : brochures, flyers et dépliant dont le contenu est déjà en ligne	Réduction significative des publications institutionnelles imprimées	Réduction des impressions des publications à poursuivre		
Promouvoir le design et la communication responsable : réviser la charte graphique pour réduire l'encre utilisée et augmenter la durée de vie des documents imprimés en supprimant les informations rapidement obsolètes	Premiers travaux initiés			





- Compte tenu du faible impact dans le bilan carbone des impressions (43tCO₂ / 11 574tCO₂), cet objectif n'est pas prioritaire.
- L'impact de la reprographie est plus conséquent (213tCO₂), et fait l'objet d'un suivi avec les prestataires du marché print.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Recenser les types de déchets non recyclés et estimer les quantités correspondantes	Etat des lieux réalisé dans le cadre du bilan carbone ; Tous les déchets significatifs sont recyclés			
Améliorer la communication sur les consignes de tri	Plusieurs communications sur le sujet à destination des salariés ; Communication en cours sur le nouveau système de tri mis en place en 2023 (mails, infographie, affiches...)	Communiquer régulièrement sur les bonnes pratiques	Consignes de tri différentes de celles du domicile ; Diversité des situations (certains sites en location collectés par la mairie, d'autres par des prestataires privés)	
Réaliser une étude de faisabilité de collecte et recyclage des mégots de cigarette, des capsules de café et du verre	Mise en place du recyclage des mégots au 1ST, 13U, 27SG et 30SG (42 000 mégots recyclés en 2022) ; Mise en place du recyclage des gobelets en carton ; Collecte du verre dans les locaux poubelles ; Recyclage des capsules Nespresso par certains services	Mise en place d'un îlot de tri pour faciliter la collecte	Coût financier (collecteurs de mégots) ; Hétérogénéité des pratiques café sur le campus ; Espace disponible	
Étendre la possibilité du compostage sur nos campus	Mise en place d'un compost au potager du 1 Saint Thomas et accompagnement par un maître composteur de la mairie de Paris	Accompagner la mise en place de composts dans les campus en région		





- Une attention particulière aux enjeux environnementaux a été portée lors du renouvellement du marché de collecte des déchets en janvier 2023 (typologie de déchets recyclés, qualité de la valorisation, exutoires...).

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Réaliser un état des lieux des taux de réemploi sur le parc informatique et le mobilier	Taux de réemploi du parc informatique calculé (40,98%)	Taux de réemploi du mobilier à calculer suite au déstockage de nos garde-meubles		
Sensibiliser nos communautés sur les possibilités de réemploi	Sensibilisation sur le réemploi du matériel informatique et campagne de collecte des équipements en fin de vie	Renouveler les campagnes de collecte des équipements ; Communication plus large sur le réemploi		
Travailler sur le réemploi du matériel informatique en externe et sur le réemploi du mobilier, en interne dans le cadre des opérations de déménagement ou en externe pour le mobilier réformé ou hors d'usage	Matériel informatique en fin de vie récupéré par un organisme spécialisé pour reconditionnement ou recyclage ; Réemploi du mobilier en interne lorsque cela est possible, ou stockage en garde-meubles avant récupération par un organisme spécialisé			
Créer un cadre pour permettre aux communautés d'échanger du matériel de manière gratuite lors d'événements ponctuels	Mise en place d'une boîte à livres par l'association Sciences Po Environnement	Organiser des bourses d'échange (vêtements, mobilier, matériel informatique...)		






- Les immobilisations de matériel représentent un poids non négligeable de notre bilan carbone (666tCO2).
- Si le réemploi du matériel informatique est optimisé, les efforts devront être poursuivis sur le réemploi du mobilier.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Recenser l'ensemble de nos m ² d'espaces verts ainsi que les contrats de gestion en cours	Recensement effectué (8000m ² d'espaces extérieurs sur le campus parisien, dont 4800 à Saint Thomas/13U, et 4300m ² d'espaces verts) ; Contrat d'entretien avec les Jardins de Gally	Renouvellement du marché espaces verts en préparation		
Inform er nos communautés sur les m ² d'espaces verts et la contribution des jardins créés au 1 Saint-Thomas à la performance thermique des bâtiments	Présentation par la directrice de l'immobilier aux correspondants transition écologique	Communication plus large		
Poursuivre les efforts de végétalisation des campus	Mise en place du potager participatif à Saint Thomas			
Etudier la possibilité de supprimer les produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts	Clause existante dans le marché avec les jardins de Gally pour le campus parisien	Vérifier les clauses pour les autres campus		

- La végétalisation et gestion des espaces verts ont peu d'impacts sur le bilan carbone. En revanche, cela est essentiel à la promotion de la biodiversité.
- L'ouverture de Saint Thomas a permis de doubler les espaces verts sur le campus parisien.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Lister les marchés en cours incluant un ou des critères environnementaux et/ou des clauses incitatives et établir une feuille de route en identifiant les prochains marchés les plus stratégiques en termes d'environnement	Liste des marchés incluant des critères environnementaux et des prochains marchés stratégiques	Echange trimestriel entre la Direction des affaires juridiques, des achats et des marchés (DAJAM) et le pôle Transition Écologique		
Inform nos communautés des critères utilisés et des éventuels plans de progrès mis en place en partenariat avec nos fournisseurs	Interventions régulières de la DAJAM ou des services prescripteurs dans les réunions des correspondants transition écologique ; Communications aux salariés ; Échanges avec les étudiants sur certains marchés (distributeurs automatiques, collecte des déchets...)	Développer la partie TE dans les formations achats / marchés		
Intégrer des critères environnementaux plus fermes ou des clauses incitatives dans tous les marchés pour lesquels cela est pertinent	Intégration de critères dans les marchés fournitures, mobilier, print, propreté, distributeurs automatiques, collecte des déchets, traiteur, espaces verts, travaux	Intégration de critères / clauses pour tous les marchés à venir (yc prestations intellectuelles)		
Améliorer le suivi du respect des engagements contractuels liés à l'environnement sur la phase opérationnelle des marchés	Échanges avec les prestataires lors des reporting annuels (marché print, fournitures, traiteur...)	Poursuivre l'amélioration du suivi des engagements des prestataires (yc plans de progrès) sur les marchés les plus stratégiques	Situation post-covid et inflation complexe pour les fournisseurs	

- Les achats concernent quasiment tous les postes d'impact carbone de Sciences Po (intrants de fonctionnement, alimentation, déchets, matériels...).
- Les enjeux environnementaux sont systématiquement pris en considération lors de la passation de marchés, et évalués lorsque cela est pertinent.

Engagement	Réalisé	Prochaines étapes	Limites	Statut
Réaliser un état des lieux de l'offre alimentaire et une estimation du gaspillage dans les distributeurs automatiques et les cafétérias de nos campus en lien avec nos prestataires	Eléments collectés dans le cadre du bilan carbone ; Pas de gaspillage dans les distributeurs automatiques et cafétéria			
Sensibiliser nos communautés à une meilleure alimentation, notamment à partir des projets de potager et vergers prévus au 1 Saint-Thomas et au 13 rue de l'Université	Lancement du potager participatif de Saint Thomas géré durablement et partenariat avec l'association La Grenade pour don de la production aux étudiants			
Augmenter l'approvisionnement en produits locaux et durables dans les prestations alimentaires de nos campus	Critères pris en compte dans le nouveau marché distributeurs automatiques et traiteur ; Amélioration continue en collaboration avec le CROUS et les étudiants (fruits et légumes majoritairement d'Ile de France et bio, poulet et poisson majoritairement labellisés, café fair trade...)		Le code de la commande publique ne permet pas d'imposer de critères géographiques	
Développer l' offre végétarienne dans les prestations alimentaires de nos campus	Critère pris en compte dans le nouveau marché distributeurs automatiques (option lait végétal par ex) et traiteur ; Amélioration continue en collaboration avec le CROUS et les étudiants (augmentation du nombre d'options végétariennes, pour les sandwich notamment)			
Lutter contre le gaspillage alimentaire en proposant une réduction sur les invendus en fin de journée ou en organisant un partenariat avec le milieu associatif	Pas de gaspillage dans les distributeurs automatiques et cafétérias			

■ L'offre alimentaire a un poids carbone non négligeable, et fait l'objet de travaux avec nos partenaires (CROUS, traiteurs, distributeurs automatiques).